



Publié sur *Ville de Persan* (<http://www.ville-persan.fr>)

[Accueil](#) > [Santé et solidarité](#) > [Actions sociales](#) > [Aides sociales facultatives](#)

Le CCAS assure l'animation et le développement de l'action municipale en direction des personnes confrontées à des difficultés sociales en lien avec les institutions publiques et privées. Dans ce cadre, il intervient dans l'attribution de secours aux personnes seules et familles les plus démunies.

Dossier de secours

Aide alimentaire accordée aux personnes les plus démunies par le Conseil d'administration de CCAS sous forme de chèques services selon un barème après calcul d'un quotient. Aide financière directement versée aux prestataires par la prise en charge des factures d'énergie.

Source URL: <http://www.ville-persan.fr/article/aides-sociales-facultatives>